

Titre de la formation**Piloter l'activité d'une agence de travail temporaire****Durée : 2 jours / 14 heures****Format :** présentiel**Modalités :** formation intra ou inter-entreprise**Public visé**

Cette formation s'adresse aux professionnels intervenant dans le pilotage ou l'encadrement de l'activité d'une agence de travail temporaire :

- Responsables d'agence
- Responsables d'activité
- Collaborateurs amenés à piloter l'activité d'une agence.

Prérequis

Une expérience significative en agence de travail temporaire est recommandée afin de faciliter l'appropriation des méthodes et outils de pilotage abordés pendant la formation.

Contexte de la formation

Le pilotage d'une agence de travail temporaire repose sur la capacité à suivre et analyser différents indicateurs liés au recrutement, à l'activité commerciale et à la gestion administrative. Les responsables d'agence doivent être en mesure d'identifier les leviers de performance, d'organiser le suivi de l'activité et d'adapter leurs actions en fonction des résultats observés.

Une bonne maîtrise des indicateurs de pilotage permet d'anticiper les évolutions de l'activité, de mobiliser les équipes autour d'objectifs communs et de développer l'activité de l'agence.

Cette formation permet aux professionnels du travail temporaire de structurer leur approche du pilotage d'agence et d'identifier les principaux leviers permettant d'améliorer la performance.

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les principaux leviers de pilotage d'une agence de travail temporaire
- Analyser les indicateurs clés liés au recrutement, à l'activité commerciale et à la gestion administrative
- Organiser un suivi régulier de l'activité de l'agence
- Structurer un plan d'action pour développer l'activité de l'agence

Programme

1. Comprendre les enjeux du pilotage d'une agence de travail temporaire

- Rôle du responsable d'agence
- Principales activités et responsabilités en agence
- Identification des indicateurs clés du pilotage

2. Piloter l'activité du recrutement

- Organisation du sourcing et du recrutement
- Analyse de la base de candidats et du vivier intérimaire
- Suivi des indicateurs liés au recrutement

3. Piloter l'activité commerciale

- Suivi des commandes et des missions en cours
- Analyse de l'activité clients
- Identification des opportunités de développement

4. Contrôler la gestion administrative de l'agence

- Vérification des éléments liés aux contrats de missions
- Contrôle des déclarations obligatoires et des documents administratifs
- Suivi des éléments liés à la paie et à la facturation

5. Mettre en place un pilotage régulier de l'agence

- Organisation des points d'activité
- Analyse des résultats de l'agence

- Construction d'un plan d'action pour améliorer la performance

Méthodes pédagogiques

La formation alterne :

- Apports méthodologiques sur le pilotage d'une agence de travail temporaire
- Études de cas inspirées de situations rencontrées en agence
- Exercices pratiques d'analyse d'indicateurs
- Échanges d'expérience entre participants.

Modalités d'évaluation

Les acquis sont évalués à travers :

- Des exercices et mises en situation tout au long de la formation
- Une vérification des acquis en fin de formation.

Satisfaction des participants

Un questionnaire de satisfaction est complété par les participants à l'issue de la formation afin d'évaluer la qualité de la formation et d'identifier les axes d'amélioration.

Accessibilité

Les formations PERFORM PLUS sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des aménagements peuvent être étudiés afin d'adapter les modalités pédagogiques et organisationnelles de la formation. Les personnes concernées sont invitées à contacter l'organisme en amont de la formation afin d'étudier les solutions adaptées.

Référent pédagogique

Pour toute question relative au contenu de la formation ou à son suivi, les participants peuvent contacter l'organisme de formation :

PERFORM PLUS

 contact@perform-plus.fr

 01 34 20 30 33

Le formateur reste également disponible à l'issue de la formation pour répondre aux questions des participants.

Référent technique (formations à distance)

Certaines formations peuvent être réalisées à distance via l'outil Microsoft Teams.

Pour toute question relative à l'utilisation des outils numériques ou en cas de difficulté technique, les participants peuvent contacter :

Marianne SALL – Responsable des formateurs

 marianne.sall@perform-plus.fr

 01 34 20 30 34

Délais d'accès

Les délais d'accès aux formations dépendent notamment :

- Du calendrier des sessions proposées
- Du format de la formation (intra ou inter-entreprise)
- Des modalités de financement éventuelles.

L'inscription à une formation peut être organisée après échange avec l'organisme afin d'identifier les besoins et les disponibilités des participants.

Tarifs

Les tarifs des formations varient selon :

- le format de la formation (intra-entreprise ou inter-entreprise)
- la durée de la formation
- le nombre de participants.

Tarifs : nous consulter.